Organisme certificateur : Ministère du travail

TMI : Technicien(ne) de maintenance industrielle

En contrat d'apprentissage

Le Technicien de maintenance Industrielle apporte un soutien technique aux opérateurs et intervient directement sur les équipements et les installations pharmaceutiques et cosmétiques. Il contribue à la performance de la production.

Durée de la formation :
 24 mois en apprentissage :

24 mois en apprentissage : 6 mois en formation à l'IMT 18 mois en entreprise

D | Les prérequis :

Cette formation est accessible à toute personne titulaire d'une formation technologique d'un niveau 3 minimum (BEP, bac, bac professionnel en maintenance électrotechnique, génie climatique), titre professionnel ou certificat de qualification professionnelle. Les candidats s'inscrivent sur www. groupe-imt.com. La sélection s'effectue par un entretien individuel avec un conseiller en formation.

EMPLOIS VISÉS

> Technicien(ne) de maintenance industrielle

équipement industriel.

industriel.

- > Électricien(ne) ou mécanicien(ne) de maintenance industrielle
- > Électromécanicien(ne) de maintenance industrielle
- > Technicien(ne) de mise en service d'équipements industriels

CONTENU DE LA FORMATION

Frais d'inscription :





Certification inscrite au RNCP 35191.

> Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un

Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement

> Diagnostiquer une défaillance et mettre en service un équipement

> Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels et

industriel automatisé et former l'exploitant.

proposer et réaliser des améliorations.

